



# Groupe de travail

## "fusion des corps de catégorie B technique"

### Compte rendu de la réunion du 23 avril 2009

#### **Représentants de l'administration :**

Yves Malfilatre, Eric Saffroy, Murielle Bensaid, RS

**Représentants de la CFDT :** Patrick Grosroyat , Louis Dat, André Chaudron,

Gérard Bouin

**Autres syndicats :** UNSA, FO et CGT

La rencontre organisée par la DRH portait sur la fusion des corps de catégorie B technique. En début de séance, premier couac, le nombre de personnes présentes ! L'organisation en syndicat très corporatistes et en chapelle ont conduit, pour certain, à des délégations impressionnantes en nombre.

CFDT 4

CGT 7

UNSA 4

FO 23 environ

La salle réservée laissait debout 15 personnes dont l'administration. Finalement la réunion s'est tenue dans la salle du CTPM.

Yves Malfilatre a précisé le cadre de cette rencontre qui ne concernait que les B techniques et a rappelé que la rencontre pour l'ensemble de la catégorie B était prévue le 5 Mai en Groupe échange.

La DGAFP (fonction publique) a présenté le 7 avril la grille du nouvel espace indiciaire avec la revalorisation des pieds, des sommets de corps et avec 2 niveaux de recrutement :

1- avec BAC

2- Avec BAC +2

La proposition de grille revalorisée intègre dans une même grille les carrières des B Type et celles du classement indiciaire intermédiaire (CII) sous réserve de procéder à des fusions de corps.

La délégation CFDT a fait une déclaration préalable (Déclaration jointe)

Les autres organisations syndicales (OS) avec pour FO un petit coup sur la CFDT pour les retraites , les accord Jacob et les recrutements sans concours.

Les organisations syndicales sont intervenues pour affirmer la nécessité de traiter la question des fusions sur l'ensemble des corps de la catégorie B du MEEDDAT. En clair il aurait été plus opportun de tenir la réunion du groupe d'échange du 5 mai et d'aborder la fusion des corps techniques après.

#### Réponse Administration

Certaines OS m'accusent de vouloir les humilier et d'avoir modifié le calendrier ce n'est pas le

cas.

La DGPAF (fonction publique) attend une réponse sur les fusions pour fin avril mais elles seront transmises vers la mi mai.

La volonté de l'administration est d'avancer dès aujourd'hui sur les B Techniques.

CFDT : A reposé la question du champ des corps de catégorie B concernés.

Yves Malfilatre a confirmé que le ministère travaille sur la fusion du corps des Techniciens Supérieurs de l'équipement, de l'Institut Géographique National, de Météo France, des techniciens de l'environnement et des contrôleurs des Travaux publics de l'Etat. L'intégration des contrôleurs dans cette fusion fait l'objet d'une réflexion depuis un an.

Il restera à travailler pour les Contrôleurs des Transports Terrestre (CTT) et les Contrôleurs des Affaires Maritimes (CAM).

Concernant le calendrier si, pour la CFDT, il est trop long, d'autres OS, le trouvent trop court .

Malfilatre En a déduit que le sien était le bon.

Concernant la fusion du corps des TSE et des contrôleurs la CFDT est pour, FO et la fédération CGT sont contre, mais le SNPTAS CGT est pour tandis que l'UNSA n'en fait pas une priorité.

CFDT

Nous désirons connaître les positions que défendra la DRH du MEEDDAT devant la DGAFP. Nous avons demandé un langage clair sur l'évolution des corps, sur le nombre de corps technique concerné par les fusions et les motivations sur le rejet ou l'intégration de certains corps (rejet des techniciens de la DGAC et du MAP) et la vision de la DRH en terme de métier.

Nous rappelons que pour les TSE, le groupe de travail en place depuis 2005 avait abouti à la rédaction du rapport Haro. Les éléments de réflexion existent donc pour le corps des TSE. Mais il est nécessaire d'analyser les statuts des autres corps de techniciens et du corps de contrôleurs pour faire des propositions d'harmonisation qui répondent aux attentes de l'ensemble des agents concernés et permettent de réelles améliorations de carrières.

Malfilatre Oui mais il reste le statutaire, l'indemnitaire, la formation et le recrutement. Si tous veulent aboutir le travail peut être dégrossi pour fin 2009 afin de rédiger les textes à partir de 2010.

CFDT Rappelle que l'emploi fonctionnel n'existe que dans le corps des TSE, que nous demandons sa suppression et le reclassement des emplois fonctionnels dans le corps de ITPE ( relayé par la CGT). La gestion des personnels, dans les services déconcentrés, pose déjà de véritables difficultés qui perdureront tant qu'il n'y aura pas une harmonisation des statuts et des régimes indemnitaires aussi bien pour les personnels du MEEDDAT que du MAP.

Malfilatre Il souhaite travailler sur les fusions pour les C et les A également ce qui permettrait de créer des filières, mais reste sur les métiers ce qui explique que les CTT et les CAM ne sont pas pris en compte.

Malfilatre On en est bien conscient mais pas la réponse

Concernant la fusion des corps en Interministériel la réponse est que pour se marier il faut être 2. A ce jour il ne sent pas de volonté commune et il n'est pas suicidaire, si toute fois le paysage se clarifie pourquoi pas.

En conclusion il a regretté d'avoir tenu cette réunion et d'avoir anticipé sur le groupe échange du 5 mai.